



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### manifestations

Question écrite n° 47613

#### Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur deux agressions dont l'église de France vient d'être victime. Le 20 décembre 2013, une activiste se revendiquant du groupe féministe « Femen » a mimé un avortement avant d'uriner, devant l'autel de l'église de la Madeleine à Paris. Cette personne s'est dirigée peu avant dix heures vers l'autel pour y déposer un morceau de foie de veau censé représenter un fœtus avant d'uriner sur les marches de l'autel face à une dizaine de personnes, membres d'une chorale venus répéter. Quinze jours plus tard, l'église Sainte-Odile, dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a subi de multiples dégradations. Des paroissiens ont surpris, en pleine célébration, un homme se livrant à du vandalisme, cassant des chandeliers et endommageant l'autel ainsi qu'une statue. Ces actes ne sauraient être tolérés au sein de la République. C'est pourquoi il l'alerte sur ces événements inacceptables, contraires au respect dû aux cultes. Il lui demande de s'exprimer publiquement, en tant que ministre chargé des cultes, pour condamner ces agressions et lui demande quelles actions il entend mener pour éviter que de tels actes ne se reproduisent.

#### Texte de la réponse

Le ministre de l'intérieur est attaché à la liberté d'expression, laquelle s'étend aux opinions qui peuvent choquer une partie de la population. Garant du libre exercice des cultes, il condamne cependant avec fermeté les atteintes dont ce droit peut faire l'objet. En l'occurrence, comme l'a indiqué la Garde des sceaux, ministre de la justice, dans sa réponse à la question écrite n° 47612, les faits dénoncés par l'honorable parlementaire ont fait l'objet de poursuites pénales. Quant aux dégradations causées à l'église Saint-Odile dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, elles ont été commises par une personne qui a été déclarée irresponsable pénalement du fait d'un trouble mental ayant aboli son discernement.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Larrivé](#)

**Circonscription :** Yonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47613

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 janvier 2014](#), page 361

**Réponse publiée au JO le :** [30 septembre 2014](#), page 8271